



Établissement Public
Foncier et d'Aménagement
de la Guyane

La Fabrique Amazonienne
14, Esplanade de la cité d'affaire
CS 30059
97351 MATOURY

www.epfag.fr
twitter : @EPA_Guyane

Contact presse
communication@epfag.fr
05 94 38 77 00

Réunion publique : Projet d'aménagement Les Mélodies de Morthium

La Ville de Matoury et l'EPFA Guyane convie les habitants, les commerçants, les riverains de Matoury à participer à la réunion publique du Projet d'aménagement les Mélodies de Morthium, vendredi 12 Juillet de 18 h00 à 19h30 dans la salle des délibérations de l'Hôtel de Ville de Matoury. À cette occasion l'EPFA Guyane accompagné du Maire de Matoury, de l'Agence ARA ARCHITECTURE présenteront aux habitants du territoire le projet d'aménagement les Mélodies de Morthium.



Face un territoire en pleine évolution, la Ville de Matoury fait partie des 9 communes choisies, pour l'Opération d'Intérêt National. La Ville compte sur son territoire 7 projets d'aménagement de priorité nationale.

Actuellement, le secteur n°8 Sud-boug commence à faire surface avec le lotissement Les mélodies de Morthium, l'aménagement de ce nouveau quartier éco-durable à proximité du centre bourg a pour objectif de répondre aux enjeux urbains, économiques, paysagers et environnementaux dans

une démarche de développement durable. L'EPFA Guyane et la Ville de Matoury travaillent en étroite collaboration pour la mise en œuvre d'une charte Écoquartier.

Le secteur Sud bourg de 60 ha, regroupe 2 sous-secteurs les mélodies de Morthium et Les Hauts de Diocléas. Sur les 60 ha du projet sud bourg, 4 ha seront consacrés au lotissement les mélodies de Morthium. La construction d'environ 61 logements, 2 942m² dédiés aux activités (commerces de proximité, bureaux, hôtel...), un parc urbain, un bassin paysager, des pistes cyclables et des sentes piétonnes.

Pour rappel, l'Opération d'Intérêt National (OIN) a pour ambition de soutenir les autorités locales pour faire face à la situation exceptionnelle de la Guyane, de mobiliser davantage de moyens humains, techniques et financier et d'accélérer les projets d'aménagement en mobilisant gratuitement le foncier de l'État. La Guyane est la première Opération d'Intérêt national ultramarine.

Maitre d'ouvrage : EPFA Guyane - **Maitre d'œuvre :** SECOTEM
Architecte-urbaniste : L'agence ARA ARCHITECTURE-**Paysagiste:** BOTANIK PAYSAGE
Coût : 7 millions

À propos de l'EPFA Guyane : créé en 1996, l'EPAG (établissement public d'aménagement de Guyane) a changé de statut au 1^{er} janvier 2017 pour devenir un EPFA (établissement public foncier et d'aménagement). Il est dirigé par Denis Girou. Rodolphe Alexandre ; Président de la Collectivité Territoriale de Guyane (CTG), a été élu président du conseil d'administration. L'établissement sera doté progressivement de 1 500 hectares de foncier appartenant à l'État et a reçu un financement d'environ 7,7 millions d'euros pour conduire les études nécessaires aux futures opérations d'intérêt national. L'EPFA Guyane, à statut particulier, s'inscrit dans une perspective de développement cohérent et durable du territoire, adapté aux spécificités amazoniennes.

Sa mission s'articule autour de trois axes :

- **faire la ville amazonienne durable**, dans le cadre de sa mission d'établissement public d'aménagement ;
- **maîtriser le foncier** pour les projets publics de demain dans le cadre de sa mission d'établissement public foncier ;
- **contribuer au développement économique** du territoire et participer **au développement agricole** de la Guyane.

Une OIN, à laquelle les élus de Guyane ont été associés, a été instaurée par décret le 14 décembre 2016. Elle s'organise autour de trois bassins d'urbanisation : Saint-Laurent du Maroni et Mana, Kourou, la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral, représentant 24 périmètres géographiques différents.

La Guyane est la première opération d'intérêt national ultramarine. Elle sera mise en œuvre par l'EPFA Guyane.